



PROCES-VERBAL COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL CONSULTE PAR VOTE ELECTRONIQUE

Le vote électronique a été clos le mardi 16 juillet 2024 à 18h30.

Membres ayant participé au vote (14): Nodjialem MYARO (présidente de la LFH), Pascal BOURGEAIS (DTN), Olivier KRUMBHOLZ (sélectionneur de l'Equipe de France A féminine), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Jean-Marie BRINON (président de la CNCG, personne qualifiée en matière de contrôle de gestion), Olivier BUY (président de la CNA), Fabrice ARCAS (président de la COC FFHandball), Rémy LEVY (personnalité qualifiée), Sophie PALISSE (représentante des clubs de D1F), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de D1F), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de D1F), Guillaume MARQUES (représentant des clubs de D1F), Mathieu LANFRANCHI (représentant des entraîneurs), Sabrina CIAVATTI (représentante des joueuses).

Membre n'ayant pas participé au vote (1) : Eric JULLIG (représentant des clubs de D2F).

A l'issue des travaux conjoints des représentants de la Commission d'organisation des compétitions de la FFHandball (COC), de l'UCPHF ainsi que du service de la LFH, la COC a souhaité soumettre aux membres du comité de direction de la LFH une proposition de calendrier des oppositions de la D1F, pour la saison 2024-25. Ce calendrier intègre à 100% les vœux particuliers des clubs et à 98,67% les vœux généraux.

Afin de pouvoir échanger avec les membres sur la proposition soumise à l'approbation de la présente instance, l'organisation suivante a été mise en place :

- Le 12 juillet 2024 : envoi de la consultation
- Du 12 au 15 juillet 2024 : transmission des questions et réponses aux questions posées
- Du 12 au 16 juillet 2024 : vote électronique (vote clos à 18h30).

Le vote a été ouvert le vendredi 12 juillet 2024 à 18h30 et clos le mardi 16 juillet 2024 à 18h30.

Résolution unique – Le comité de direction de la LFH donne un avis sur la proposition de calendrier des oppositions de la D1F, saison 2024-25, soumise par la COC FFHandball.

Avis favorable: 14 Avis défavorable: 0 Abstention: 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Nodjialem MYARO Présidente de la LFH